

PROJET EDUCATIF Association Séjour-vacances

Ce document est un outil d'information pour les familles et les partenaires. C'est un écrit réglementaire pour la Direction Départementale de la Cohésion sociale / Jeunesse et Sports .

Il constitue une référence de travail pour les équipes pédagogiques. L'ensemble des acteurs cités doit posséder un exemplaire de ce projet, au minimum sous forme d'un résumé clair. Séjour -Vacances s'engage à le diffuser largement et à faire respecter les valeurs et principes décrits ci-dessous, dans tous les séjours organisés.

Concernant les séjours, un projet pédagogique découlant du présent projet éducatif, du rapport systématique rédigé par Séjour -Vacances sur les particularités de chaque séjour et des échanges avec les responsables de Séjour -Vacances, devra être réalisé par chaque direction d'équipe d'animation, distribué à chaque animateur avant le séjour, ainsi qu'aux partenaires.

Les directeurs doivent mettre en place des actions donnant les moyens aux enfants, aux adolescents, de connaître, de défendre et de jouir de leurs droits fondamentaux.

Notre association Séjour-vacances a pour but de donner accès aux vacances et aux loisirs à tous, de permettre l'intégration de chacun dans un lieu chaleureux et familial, d'organiser des séjours vacances ou scolaire pour enfants et adultes en France et à l'étranger, de gérer différents centres d'accueil et de loisirs avec ou sans hébergement.

INTENTIONS EDUCATIVES

Accueillir les enfants dans leur diversité, quelles que soient leurs origines, leurs situations familiales, leurs particularités...

Créer un espace éducatif d'épanouissement personnel, de vie de groupe, d'accession à l'autonomie, complémentaire à la famille et à l'école...

Responsabiliser les individus, favoriser l'expression individuelle et collective, privilégier l'échange, respecter les valeurs citoyennes telle que la bienveillance, l'intégration des différences, l'égalité, la justice...

Permettre à tout individu de prendre conscience et de développer ses aptitudes intellectuelles, physiques ou morales...

Donner aux enfants la possibilité de sortir de leur environnement quotidien en découvrant l'environnement à travers de multiples activités ; les sensibiliser à la découverte et au respect de l'environnement naturel..

Développer chez l'enfant, l'esprit de responsabilité envers lui-même comme envers autrui.

OBJECTIFS EDUCATIFS

Tous les séjours de Séjour- Vacances partageront nécessairement les intentions éducatives de l'association ; ils auront donc comme objectifs éducatifs communs :

le Partage, la Responsabilisation, l'Autonomisation, la Sensibilisation et l'Epanouissement

Ces objectifs éducatifs se déclineront en objectifs de séjours réalisables sur la durée de l'Accueil Collectif de Mineurs concerné.

MOYENS & CADRE ORGANISATIONNEL

Les séjours de Vacances organisés par notre association varieront au niveau des lieux ,des périodes ,des durées .

Il est donc nécessaire de respecter un cadre commun adaptable aux différentes variations ci-dessus :

social :

pour renforcer le tissu social auprès des familles en difficulté, adapter les services rendus (convoyage, échelonnement, dégressivité des tarifs...)

pour tenir compte des demandes spécifiques, on met en oeuvre notre capacité d'adaptation (régimes alimentaires médicaux, équilibre alimentaire, sécurité sanitaire, ...) et notre capacité d'écoute (échanges téléphoniques et de visu privilégiés).

structure :

les lieux choisis seront équipés du confort le plus adapté au public et aux activités du séjour concerné ;

Agréé par le Ministère de tutelle, disposant des commodités suivantes :

salle(s) à manger, salles d'activités de différentes tailles permettant les déclinaisons de groupes, chambres de 2/3 à 4/5 lits, cour/terrain clos, cuisine et pièces de services conformes à la réglementation, permettant l'élaboration de repas. Pièces annexes de services, bureau et salle de travail de l'équipe d'encadrement.

Environnement :

-chaque séjour privilégiera un environnement géographique calme permettant de trouver effectivement les périodes de temps de repos nécessaire au bon déroulement des projets ;
Adaptation des locaux aux besoins de chaque projet.

Matériel :

intendance : tout le matériel (en propre ou mis à disposition) non consommable devra être prévu AVANT le début du séjour et entretenu pour permettre sa pérennisation au-delà du séjour

gestion/secrétariat : l'association fournit - dans la mesure de ses capacités - le matériel administratif nécessaire à la bonne gestion du séjour (cahiers spécifiques, petit consommable, calculateur, ...)

pédagogique : Outillage (non consommable) et Consommables sont stockés avant le séjour en fonction des demandes des équipes pédagogiques et dans la limite du budget envisagé. Un «fonds pédagogique» déjà constitué peut être également mis à disposition des équipes. Il doit permettre la bonne réalisation (conditions d'aisance et de sécurité sanitaire et éducative) d'activités intérieures et extérieures, d'agilité et d'entretien intellectuel ou physique. Il sera conforme aux besoins de chaque projet pédagogique de séjour, sans gaspillage ni manque de respect.

exceptionnel : les matériels exceptionnels pourront soit être loués (ou prêtés par autrui) momentanément, soit achetés sur décision du Conseil d'Administration de l'association si le besoin est justifié.

EQUIPE PEDAGOGIQUE:

les cadres de chaque séjour seront adaptés en compétence et en nombre à la spécificité du séjour concerné

le directeur/trice sera titulaire ou stagiaire B.A.F.D ou équivalence. Il/Elle sera par ailleurs sensibilisé(e) par avance aux tenants et aboutissants de chaque projet, surtout si celui-ci concerne un ou des public(s) particulier(s). les animateurs seront titulaire ou stagiaire du B.A.F.A ou équivalence .

les équipes seront constituées de façon à construire une REELLE COHESION autour d'un projet. On observera particulièrement la complémentarité des compétences et des capacités de chacun de façon à répondre à tous les besoins inhérents au projet de séjour concerné.

les équipes seront engagées sur la base d'entretien préalable mais également par «cooptation réfléchie» de la part et après réflexion de l'ensemble de l'équipe déjà en place après accord de l'association.

les engagements se feront sur la base de Contrat d'Engagement Educatif et en CDD pour les séjours scolaires .

technique :

On privilégiera les compétences juridiques reconnues pour l'encadrement ou la menée de chaque activité au cours des séjours

Afin de permettre aux bénéficiaires de profiter pleinement de la connaissance d'autrui en matière éducative, le/la directeur(trice) pourra accorder sa confiance à des personnes présentant des capacités techniques réelles pour telle ou telle activité, mais il en gardera toujours la responsabilité en cas d'absence de reconnaissance juridique.

Budget des séjours :

Chaque séjour s'attachera à être budgétisé de façon à garantir son autonomie financière.

Les budgets sont entièrement portés à la connaissance des responsables de chaque séjour et l'association leur confie tout ou partie de ces derniers en fonction du type d'organisation du séjour et de la post-facturation des prestations inhérentes.

L'association portera son attention toute particulière aux budgets pédagogiques et alimentaires, perçus comme des éléments révélateurs de la qualité des séjours ;

le/la directeur(trice) suivra l'évolution de chaque poste de budget à chaque

évolution/consommation de tout ou partie de ce dernier ; il/elle aura par ailleurs la charge de rendre son compte-rendu financier accompagné de toute pièce justificative au plus tard dans la semaine suivant la date de fin du séjour concerné.

L'ENFANT ou LE JEUNE au COEUR du PROJET EDUCATIF

La concertation étroite entre les directeurs de séjours et l'association organisatrice devra être telle qu'elle permette de prévoir, d'innover, de s'investir effectivement et à bon escient en assumant sérieusement et efficacement les fonctions respectives en accord avec les éventuelles fiches de postes émises pour chaque séjour.

Ce projet est garant de la sécurité physique, médicale, morale, affective et spirituelle de chaque participant aux séjours de vacances organisées par l'association séjour-vacances. Les responsables de séjours s'attacheront pour ce faire à matérialiser les liens entre projets éducatif et projets pédagogiques et par ailleurs à prévoir tous les partenariats et les contacts nécessaires pour assurer cette sécurité de chaque instant (entre autres : les milieux médicaux et hospitaliers)

Enfin, il va de la responsabilité de l'association, du, des directeurs, des animateurs et de tous les adultes participants à l'encadrement pédagogique et technique de chaque séjour, d'être et de demeurer référent éducatif pour l'enfant accueilli ; autorité et surveillance sont des outils éducatifs mis au service de l'enfant et de sa sécurité.

Le but de chaque séjour est et reste l'épanouissement des enfants et/ou des jeunes pendant leurs vacances dans un cadre agréable et éducatif ; dans un climat de joie, de détente et d'amitié.

L'IMPLICATION des FAMILLES et des PARTICIPANTS

Le séjour est organisé par l'association séjour-vacances, dirigé et animé par une équipe d'encadrement,

Mais, il ne saurait exister sans l'implication des participants et de leurs familles au-delà de la participation financière toujours calculée au plus juste.

C'est pourquoi nous privilégions une concertation avec les familles en amont des séjours afin de concevoir les projets répondant le mieux aux besoins éducatifs des parents. De la même façon on privilégiera les rencontres préalables entre les équipes d'animation et leur public dans le cadre de séjour localisé et s'adressant à un public en âge de concevoir et de participer à leurs propres projets.

Enfin, au cours des séjours, on facilitera les échanges organisés entre parents, participants, équipe d'encadrement, qu'ils soient téléphoniques, électroniques ou réels.

EVALUATION & EVOLUTION

Tout élément de ce projet est appelé à évoluer en fonction des évaluations annuelles successives qui ont lieu après chaque séjour ou période de séjours organisés par l'association.